

## **Veiller à la sécurité alimentaire de mes productions utilitaires**

### **Constat**

La sécurité alimentaire du consommateur fait l'objet d'une réglementation sur les matériaux en contact avec les denrées alimentaires. Le non-respect de cette réglementation peut avoir des conséquences financières pour l'entreprise : amendes, procès, fermeture, mais aussi se répercuter sur la profession tout entière.

### **Que faire pour veiller à la sécurité alimentaire de mes productions utilitaires**

- Connaître les normes
- Mettre l'atelier en conformité

### **Où j'en suis dans mon atelier pour veiller à la sécurité alimentaire de mes productions utilitaires**

- **2021**
  - Connaissance des normes
  - Application des normes
- **Evolution 2022**
  - Actions mises en œuvre
  - Résultats
- **Evolution 2023**
  - Actions mises en œuvre
  - Résultats

### **Actions collectives du CNC**

- Travail de la Commission Développement Durable
- Travail de la Commission Sécurité alimentaire
  - Lobbying auprès de la Commission européenne pour limiter l'impact sur les ateliers d'art
  - Echanges avec la Confédération des Industries Céramique et l'Institut National des Métiers d'Art
  - Obtenir des fournisseurs des fiches détaillées des produits
- Échanger nos expériences, anticiper et partager nos pratiques sur nos obligations réglementaires sur facebook : développement durable du CNC :  
<https://www.facebook.com/groups/cnc.developpement.durable> ou via l'adresse mail :  
[cnc.devtdurable@gmail.com](mailto:cnc.devtdurable@gmail.com) ou la commission normes alimentaire

### **Ressources accessibles sur le site du CNC**

- Les textes officiels
- Un dossier complet